

COMPAGNIE

83306840

GENDARMERIE NATIONALE

BRIGADE

N° 227

**PROCES-VERBAL
D'ENQUETE PRELIMINAIRE**

du 27 Janvier 19 83

ANALYSE

RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS

Apparition d'objets
volants non identifiés.

L'an mil neuf cent quatre vingt trois le vingt sept
janvier

Nous C , J , Adjudant-Chef, O.P.J.

C , D , Gendarme, A.P.J.

Expédition

de la brigade de

Vu les articles 16 à 20 et 75 du Code de procédure pénale ;

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées
agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

I. — PREAMBULE

Le vingt six janvier mil neuf cent quatre vingt trois
à dix huit heures, se présente au bureau de notre brigade
M. B , D , demeurant avenue , résidence
, qui nous déclare avoir
aperçu ce jour 26 Janvier 1983 vers 7 heures 08, dans le
ciel un objet volant non identifié.

Cette personne désirerait raconter ces faits à la
Gendarmerie.

II. - CONSTATATIONS ET MESURES PRISES

- ETAT DES LIEUX : La résidence . est sise en
bordure de l'avenue , côté droit sens
quartier de

Ce quartier se trouve au de l'agglomération
l'endroit est encaissé et bien dégagé.

- CONSTATATIONS : De la résidence , premier
point d'observation de l'objet, la visibilité est de l'
ordre de 500 mètres au sol et à l'infini vers le ciel.

Une deuxième observation a été faite par un autre
témoin se trouvant à 100 mètres de M. B .

..../....

Vu et Transmis par
le dt de Compagnie
d'

à

M. le Ministre de la
Défense.

Direction de la Gen-
darmarie et de la
Justice Militaire

à

III. - E N Q U E T E

A 18 heures , nous procédons à l'audition du témoin qui nous déclare ce qui suit :

Nous gendarme C. , D , entendons :

R B , D , né le fils de
et de G B , agent au C.E.A. de ,
dt, avenue , résidence , entrée B,
étage, , de nationalité française.

"Ce jour 26 janvier 1983, vers 7 heures 08, me trouvant devant mon immeuble, j'ai vu une boule brillante, avec une traînée qui faisait des particules dans le ciel.

Cette boule venait de la direction de la et se dirigeait vers .

Cette boule devait mesurer de 3 à 5mètres maximum. Elle était ronde. Elle se déplaçait à très très grande vitesse. Elle se trouvait à une hauteur de 60 à 100 mètres maximum du sol. Je n'ai pas vu cette boule se poser.

S.I. Je suis affirmatif sur l'heure 7 heures 08.

S.I. Il s'agissait bien d'une forme ronde avec une traînée blanche.

S.I. L'objet s'est déplacé de .

S.I. J'ai vu cet objet pendant environ 4 secondes. J'ai vu l'objet de face et de derrière.

S.I. Cet objet est passé à hauteur des immeubles se trouvant vers de mon immeuble.

A, : le 26.1.83 à 19 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)

De même le 27.I.83 à 10 heures, nous procédons à l'audition d'un deuxième témoin qui nous déclare ce qui suit :

Nous gendarme, C , D , entendons :

G _____ , R , née le à
, fille de J et de T , M . étudiante
demeurant Résidence , quartier de ,
avenue , de nationalité française.
çaise.

" Le 26 janvier 1983 vers 7 heures 05, alors que je me trouvais devant l'entrée I du bâtiment , avenue , j'ai aperçu un objet de forme ronde de couleur blanche avec une traînée blanche. Cet objet était énorme, il pouvait mesurer 2 ou 3 mètres de diamètre. Il se trouvait à une altitude de 60 mètres environ. Il se dirigeait . J'ai suivi cet engin pendant environ une minute et puis il a disparu du fait de sa vitesse croissante et qu'un immeuble m'empêchait de le suivre.

C'est tout ce que je puis vous dire concernant cet engin.
S.I. Je n'ai jamais vu jusqu'a ce jour ce genre d'engins dans le ciel.

A, le 27.1.83 à 10 heures 25

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)

..../....

IV. - M E S U R E S P R I S E S

Par message n° 57 en date du 27 Janvier 1983, nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie.

Nous pris contact avec la brigade de Gendarmerie de l'Air de la B.A. , pour avoir les relevés météorologie pour la journée du 26 Janvier 1983. De plus nous avons demandé à cette brigade de prendre contact avec la station radar de la Base afin de recueillir des renseignements éventuels sur la perception d'échos imprévus sur les appareils de contrôle et faire également connaître si des exercices en vol avaient été effectués dans la région le 26 Janvier entre 6 heures et 8 heures.

La brigade de Gendarmerie de l'Air nous fait savoir qu'aucun écho suspect n'a été vu sur les appareils de contrôle à la date du 26 janvier entre 6 et 8 heures.

De plus elle nous communique la météo du 26.1.83 à 7 heures locales :

- Vent Calme
- Visibilité horizontale 4 Kms
- Brume
- Gelée blanche
- Nuages 2/8 (Peu nuageux)
- Sirius 7500 mètres
- Température au sol -3,5°
- Humidité 97 %
- Pression 1024,1 Milibars

Météo commune entre 7 heures et 13 heures.

V. - CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Dressé en six expéditions destinées :

La première : A M. le Préfet des , Commissaire
de la République à .

La deuxième : A M. le Procureur de la république
à .

La troisième : A M. le Général, Commandant la Région Aérienne
à

La quatrième et Cinquième : A M. le Ministre de la Défense
(Direction de la Gendarmerie et de la Justice
Militaire- Bureau Emploi - Renseignements)
à

La sixième : aux archives

Fait et clos à

le 26.2.83

L'Adjudant Chef *G* , J
O.P./J.H.

le Gendarme C , D.
A.P.J.